

## Bilan 2025 Partenariat National Festival La Belle Rouge édition 2025



CMCAS de Clermont Le Puy

Partenariat avec la compagnie Jolie Môme

Date(s) du partenariat : du 24 au 27 juillet 2025

Date de la réunion de bilan : 05/2/2026

**Présents :**

François Chastel Président de la CMCAS Clermont le puy  
Pascale Zanelli, Flô et Michel de la compagnie Jolie Môme  
Christophe Auroux (Assistant séjours activités sur le territoire Auvergne)  
Saadia Nasrou (Assistante Communication sur le territoire Auvergne)  
Charlotte Ditte CEPS

**Absents :**

Christiane Boyenval (élue CMCAS de Clermont le Puy)

## Retour sur l'édition 2025 :

Le festival de cette année a bénéficié d'une belle fréquentation, même si celle-ci est restée légèrement en dessous des attentes de la compagnie. Malgré une baisse des prix, les recettes liées à la restauration ont été inférieures à celles des éditions précédentes. Au total, le festival enregistre une perte d'environ 5 000 euros. Il s'agit de la deuxième édition consécutive déficitaire.

## L'édition 2025 en quelques chiffres :

### Places CCAS 2025

#### 24 juillet 2025 :

Concert Pitiot	6 places
Exception et la règle	2 places
Ça résiste	3 places
<b>Total</b>	<b>11 places</b>

#### 25 juillet 2025 :

Exception et la règle	4 places
Ça résiste	3 places
<b>Total</b>	<b>7 places</b>

#### 26 juillet 2025

Exception et la règle	2 places
Ça résiste	1 place
Film	1 place
The Mercurials	10 places
<b>Total</b>	<b>14 places</b>

#### 28 juillet 2025

À Contre-Courant	11 places
Film	2 places
<b>Total</b>	<b>13 places</b>

### Liste des ouvriers droits :

Jean-Louis & Annie Bardinat	08000873
Jacky Therrin	21003656
Patrick Bedu	62200917
Anne Hubin	26010606
Aurélie Bonheure	39003604
Frédéric Sanchiz	19503572
Daniel Chatelard	17508358
Christiane Boyenval	14002573
Patrick Bedu	62200917

## Les actions :

- Réalisation d'une affiche en amont pour inciter les bénéficiaires à devenir bénévole durant le festival.
- **Mise en place d'une conférence à l'issue de la réunion d'accueil du VV de Saint-Amant-Roche-Savine**, en amont du festival :  
Temps d'information, d'échange et de promotion du festival ainsi que de la compagnie.  
**Environ 30 personnes présentes.**

*Le 22/07/2025*

- **Organisation d'une soirée musicale en amont du festival**, destinée à mobiliser et sensibiliser le public du village vacances et les habitants au local  
**Environ 100 personnes présentes lors de cet événement.**
- *Le 21/07/2025*

**Information/Communication : efficacité, problèmes rencontrés, supports utilisés (affiches, invitations, articles, sites, envois de courriels, sms, etc...) :**

- Contacts via les Villages Vacances (Chilhac, Murol, Saint Amant R.S, Le Monastier sur Gazeille, Super Besse)
- Une Dolist en juin (tous les bénéficiaires de la CMCAS Clermont-Le Puy)
- Une Dolist spécifique mi-juillet pour bénéficiaires CMCAS sur le département 63
- Affiches dans les SLVie
- Infos sur Le Journal
- Les réseaux sociaux
- Information sur les Lan de chaque VV et communication classique pour les VV partenaires
- Diffusion du teaser sur les réseaux sociaux

**Bilan financier :**

- **La CCAS** mettra gratuitement à la disposition de la Compagnie « Jolie Môme »
  - 1 gîte 6 personnes, du 20 juillet au 03 août 2025,
  - 2 gîtes 4 personnes, du 20 juillet au 03 août 2025,
  - 2 emplacements « Campeurs » du 20 juillet au 03 août 2025,

Le tout représentant une valeur de 3 360,00 €

- **La CCAS** a versé une participation de 1 700,00 € à la Compagnie « Jolie Môme »
- **La CMCAS** a versé une participation de 300,00 € à la Compagnie « Jolie Môme »

**Edition 2026 :**

La prochaine édition 2026 devrait se tenir **du jeudi 23 juillet au dimanche 26 juillet 2026**. Cette édition sera particulière car ce sera **les vingt ans du festival et les 30 ans sur Saint Amant Roche Savine**.

La problématique rencontrée à ce jour :

Le collège de Saint-Amant-Roche-Savine constitue le lieu central du festival. Il dispose de dortoirs, d'une cuisine et accueille également le principal espace de représentation, ce qui en fait un site stratégique pour l'organisation et l'accueil de la compagnie.

Cependant, pour l'été 2026, le collège ne sera pas disponible pour la compagnie Jolie Môme. En effet, l'établissement est actuellement fermé et non exploité, tout en représentant un coût annuel d'environ 40 000 € pour la commune.

Afin d'amortir ces frais, la commune a décidé de louer les locaux au GRETA de février à août 2026, rendant le site indisponible sur la période habituelle du festival.

Cette situation pose donc la question du maintien du festival dans ses conditions actuelles (hébergement, restauration, lieux de représentation) et nécessite d'identifier des solutions alternatives.

Une rencontre doit avoir lieu courant février avec le proviseur du Greta afin de trouver un arrangement.

Une visio va se tenir courant mars pour statuer sur la tenue ou l'organisation d'une forme différente du festival.